

**Arrêté du 21 janvier 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TI de La Flèche**  
**NOR : JUSB1103666A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Madame FRADIN Anne-Sophie épouse GUERINEAU, adjointe administrative de deuxième classe, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante du tribunal d'instance de La Flèche, en remplacement de Madame DAVID Annie épouse BLIN.

**Article 2**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Angers en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 21 janvier 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,  
Par délégation, la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle

**Marie-Noëlle DEHOUCK**